

> Date & Lieu

Vendredi 11 octobre 2019
de 10h45 à 12h45, à **Lyon**
L'Embarcadère, quai de Saône
REF. 11-E

> Public

Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, Clercs, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens...

> Prérequis

Professionnels en activité.

> Intervenant

Jean-Jacques MARTEL, Docteur en droit, expert près la CA de Douai, près les CAA de Paris et de Versailles, agrégé par la Cour de cassation, Maître de conférences, IFEI, CNEJ, REV.

> Suivi pédagogique

Journée de perfectionnement sans évaluation.

- Questionnaire d'attente avant la formation, afin de permettre l'adaptation de l'intervention.
- Questionnaire de satisfaction.
- Questionnaire post-formation de suivi des acquis, en ligne, quelques semaines après la formation.

> Autres références (liens)

08h30	10-A	10-B	10-C
10h45	10-D	10-E	10-F
14H00	10-G	10-H	10-I
16H15	10-J	10-K	10-L
08H30	11-A	11-B	11-C
10h45	11-D	11-E	11-F
14H00	11-G	11-H	11-I
16H15	11-J	11-K	11-L

> Contexte

La qualification de la constructibilité d'un terrain est souvent au centre de la discussion économique, de la contractualisation juridique ou du contentieux judiciaire. Il doit être autant distinguée de l'intention dolosive que de la spéculation foncière ou financière.

Faute de pouvoir être appréhendée techniquement, elle est souvent ignorée juridiquement, plus ou moins volontairement, alors que le marché réel la traduit économiquement.

> Objectif(s)

- Qualifier la constructibilité future d'un terrain ;
- Traduire économiquement sa valeur.

> Plan d'intervention

- Les différentes qualifications d'un terrain ((agricole, «à bâtir», privilégié, espaces naturels).
- L'identification de la constructibilité future (critères, la probabilité et l'aléa).
- La constructibilité future face au droit (l'expropriation, la lésion).
- La concrétisation économique de la constructibilité future.

Tous les ateliers prévoient un temps d'échanges avec l'intervenant à la fin de l'atelier.

> Renseignements

EN CLIQUANT ICI

Votre interlocutrice : Alexandra - 04 72 49 79 11 - alexandra@groupe-edilaix.com
Cert. AFNOR n° 2017/75773.01 pour les formations courtes
Habilitations CSN & CNB, nous consulter.
Conditions générales de ventes accessibles sur www.mei.fr